

Burkina Faso



UNITE - PROGRES - JUSTICE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

Rapport de suivi et d'évaluation des marchés et de la situation alimentaire des ménages

Février 2019



Sommaire

Liste des tableaux	ii
Liste des cartes	ii
Sigles et abréviations	iii
Principaux constats	1
I. Contexte	2
II. Déroulement de la mission	3
III. Difficultés et insuffisances	5
IV. Résultats	5
4.1. Niveau d'approvisionnement des marchés.....	5
4.1.1. Approvisionnement en produits végétaux	5
4.1.2. Approvisionnement en bétail	7
4.1.3. Difficultés liées à l'approvisionnement	7
4.2. Niveau des stocks.....	7
4.2.1. Stocks commerçants.....	7
4.2.2. Stocks institutionnels.....	9
4.2.3. Stocks communautaires	10
4.2.4. Stocks d'aliments bétail.....	10
4.3. Évolution du coût de transport	10
4.4. Flux et changements	11
4.5. Demande	13
4.6. Analyse de la main d'œuvre.....	15
4.7. Prix des principaux produits agricoles et du bétail.....	15
4.8. Termes de l'échange bétail/céréales.....	20
4.9. Situation alimentaire	21
4.10. Perspectives	21
4.11. Principales contraintes identifiées dans la chaîne de commercialisation	22
V. Conclusion générale et recommandations	24

Liste des tableaux

Tableau 1 : niveau des stocks de la SONAGESS.....	9
Tableau 2 : situation comparée des stocks des deux structures	10
Tableau 3 : situation comparée des coûts de transport de quelques axes	11
Tableau 4 : calcul des termes de l'échange.....	20

Liste des cartes

Carte 1 : Niveau des prix du maïs (FCFA/Kg).....	17
Carte 2 : Niveau des prix du mil (FCFA/Kg)	17
Carte 3 : Niveau des prix du sorgho (FCFA/Kg)	17

Sigles et abréviations

ACF	Action Contre la Faim
CIC-B	Comité Interprofessionnel des Céréales du Burkina
CILSS	Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
DGCRF	Direction Générale du Contrôle et de la Répression contre les Fraudes
DGEAP	Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGEVCC	Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
FAO	Food and Agriculture Organization
FEWS NET	Famine Early Warning Systems Network (Réseau des systèmes d'alerte précoce de lutte contre la famine de l'USAID)
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-Agricoles
MRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PRAPS-BF	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso
SAP	Système d'Alerte Précoce
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SIM	Système d'Information des Marchés
SOFITEX	Société Burkinabè des Fibres Textiles
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
SPAI	Sous-Produits Agro-Industriels
SP-CONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
SP-CVEL	Secrétariat Permanent en charge de la gestion des Crises et Vulnérabilités en Élevage
SP-PAM	Secrétariat Permanent du Programme Alimentaire Mondial
TDE	Termes De l'Échange

Principaux constats

Les principaux constats issus de la présente mission se résument comme suit :

- + un fonctionnement des marchés perturbé par la situation sécuritaire des communes frontalières avec le Mali et le Niger ;
- + une bonne disponibilité des produits agricoles sur les marchés avec un niveau supérieur comparativement à la même période de l'an passé ;
- + une bonne disponibilité en eau pour la production de saison sèche sur les sites habituels de production ;
- + un faible stock de SPAI constaté de façon générale, surtout les tourteaux de coton de SN-CITEC suite à la baisse de la production cotonnière ;
- + une faible demande des ménages en céréales sur l'ensemble des marchés locaux par rapport à la normale et à la même période de l'an passé ;
- + une forte hausse de la demande du sésame liée probablement à la présence d'un nouveau circuit commercial vers la Chine populaire ;
- + une légère réduction des flux des produits agricoles des zones de production vers le Sahel et le Nord du pays du fait de l'insécurité ;
- + une baisse du nombre d'acteurs étrangers sur certains marchés notamment ceux de Tô, de Ouaga abattoir et de Tanghin... ;
- + une baisse des prix des denrées de base par rapport à la même période de l'an passé et à la normale ;
- + des prix des taureaux relativement stables mais ceux des petits ruminants en légère hausse par rapport à la moyenne quinquennale ;
- + des départs précoces des animaux de la région des Cascades (Niangoloko, de Faramana) vers la Côte d'Ivoire, par manque d'air de pâture ;
- + des tracasseries routières plus importantes sur le territoire national lors du convoi du bétail vers l'extérieur (Ghana, Cote d'Ivoire) ;
- + une situation alimentaire des ménages globalement bonne et meilleure à celle de l'année précédente à la même période.

I. Contexte

La production céréalière prévisionnelle nationale de la campagne agricole 2018/2019 est estimée à 4 953 257 tonnes. Comparée à la production totale définitive de la campagne agricole 2017/2018 et à la moyenne des cinq dernières campagnes, elle est en hausse respective de 21,91% et 11,77%. Celle des autres cultures vivrières est estimée à 937 448 tonnes soit une augmentation respective de 30,67% et 25,10% par rapport à la campagne passée et à la moyenne des cinq dernières campagnes. Concernant la production de rente, elle est estimée à 1 180 150 tonnes. Comparée à la campagne précédente et à la moyenne des cinq dernières années, la production enregistre une baisse respective de 13,29% et de 16,74%.

Au niveau de la sous-région, les productions céréalières attendues pour cette campagne agropastorale 2018/2019 sont estimées à 74,2 millions de tonnes, soit en hausse de 8,11% et 18,9% respectivement par rapport à l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années. Les productions de racines et tubercules avec 187,2 millions de tonnes sont en hausse de 4,12% comparées à 2017-2018 et de 20,90% par rapport à la moyenne quinquennale. Quant aux légumineuses et oléagineux, les productions estimées à 29,2 millions de tonnes sont en hausse de 5,8% et 28,9% respectivement par rapport à l'année passée et à la moyenne des cinq ans.

Sur le plan pastoral, la disponibilité des pâturages au niveau national est bonne dans l'ensemble des régions sauf dans certaines localités des régions du Sahel (Yagha), du Centre-Est et du Centre Nord où la disponibilité est moyenne. Concernant les SPAI, ils sont faiblement disponibles sur la place des marchés car la demande reste aussi faible de nos jours du fait de la disponibilité des ressources fourragères naturelles ou cultivées ainsi que les sous-produits agricoles. La transhumance transfrontalière s'annonce normale à tardive.

Le niveau d'approvisionnement des marchés céréaliers du Burkina Faso s'est amélioré à la faveur des nouvelles récoltes. Les prix des céréales ont baissé par rapport à l'an dernier à la même période mais restent au-dessus de ceux de la moyenne des cinq dernières années. Sur les marchés à bétail, l'offre des petits ruminants a augmenté avec les fêtes de fin d'année et les prix globalement en hausse.

Les termes de l'échange bétail/céréale sont en dégradation par rapport à l'année passée mais restent en faveur de l'éleveur.

Tout comme au plan national, les niveaux d'approvisionnement des marchés de la région ouest-africaine se sont considérablement améliorés au cours de ces derniers mois à la faveur des nouvelles récoltes. Ainsi, les prix des principales céréales sont globalement en baisse comparativement à l'année dernière, mais ils restent en légère hausse de 3 à 5% comparativement à la moyenne quinquennale exception faite du Cabo Verde, du Tchad et du Niger, où ils sont en baisse. Les hausses de prix les plus marquées sont observées actuellement en Sierra Léone, au Nigeria, au Ghana, en Gambie et au Liberia où les taux d'inflation sont très élevés comparativement aux autres pays de la région. S'agissant des produits de rente et des tubercules, les prix connaissent également une hausse légère de 2 à 15% par rapport à la moyenne quinquennale.

Les prix du bétail varient selon les pays mais demeurent actuellement stables dans l'ensemble. Cependant, la tendance est à la baisse comparativement à l'année dernière et la moyenne des cinq dernières années surtout pour les bovins.

Si les bons résultats de la campagne agropastorale présentent une bonne situation alimentaire des ménages, le comportement des marchés et les flux transfrontaliers de céréales et de bétails restent des facteurs déterminants de la bonne accessibilité des produits alimentaires pour tous, en tout temps et en tout lieu. Ce rôle crucial des marchés a conduit le CILSS, en partenariat avec les SAP nationaux des pays du Sahel, à organiser chaque année des missions de suivi-évaluation des marchés dans les différents pays membres. La mission conjointe d'évaluation des marchés et de la sécurité alimentaire de cette année met un accent particulier sur le fonctionnement des marchés à bétail (les offres et demandes, l'état d'embonpoint des animaux, les prix ainsi que la disponibilité des aliments bétail) principalement dans les zones pastorales et dans les pays faisant face au problème d'inflation.

II. Déroulement de la mission

La mission conjointe de suivi des marchés et d'évaluation de la situation alimentaire s'est effectuée du 1^{er} au 11 février 2019 dans toutes les régions du pays. Elle a été conjointement mise en œuvre par des représentants des structures étatiques (SE-CNSA, DGESS-MAAH, DGPV, DGPER, SONAGESS, DGESS-MRAH, SP-CVEL, SP-CONASUR, SP-PAM, DGEAP, DGCRF, DGEVCC), des projets et programmes de développement (PRAPS-BF), des ONG (ACF (sous-bureau de l'Est)), des organisations sous-régionales (FEWS NET), de la Société civile (CIC-B) et des Systèmes des Nations Unies (FAO, PAM), membres du

dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Au cours de ce suivi, les appréciations ont porté sur les disponibilités, les prix, les stocks, les flux en fonction des dynamiques de l'offre et de la demande, les difficultés dans la chaîne de commercialisation, la situation alimentaire et les perspectives.

Pour parvenir aux résultats, les équipes ont fait plusieurs rencontres avec les acteurs des marchés au cours desquelles elles ont organisé des focus groups et des entretiens individuels avec les acteurs/trices concerné(e)s. Les fiches renseignées par les enquêteurs/trices des SIM ont été analysées. Au total quarante (40) marchés de référence dont quinze (15) marchés à bétail et vingt-cinq (25) marchés céréaliers ont fait l'objet du suivi. Les équipes ont eu également des entretiens avec les directions déconcentrées de l'Etat (agriculture et élevage) ainsi qu'avec les agents des postes de contrôles phytosanitaires et vétérinaires au niveau des frontières.

Des visites de quelques sites maraichers et des focus groups avec des producteurs maraichers ont été également réalisés. En outre, les équipes ont eu des entretiens avec quelques groupements d'éleveurs, de vendeurs et d'acheteurs de bétail ainsi que des organisations paysannes.

III. Difficultés et insuffisances

Au cours de la mission, les équipes ont rencontré quelques difficultés et relevé des insuffisances. Dans la partie Nord et Est du pays, la mission s'est effectuée dans un contexte sécuritaire difficile. Dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et du Nord par exemple, des incidents (attaques, enlèvement de personnel humanitaire, menace d'agents de l'Etat) ont été enregistrés dans plusieurs localités au cours de cette mission. A cet effet, les membres des équipes de l'axe 2 (Est, Centre-Est et Plateau Central) et de l'axe 4 (Nord, Centre-Nord et Sahel) n'ont pas pu se rendre sur certains marchés à savoir :

- les marchés de Djibo, Gorom-Gorom, Seytenga et Sebba dans la région du Sahel ;
- le marché de Titao dans la région du Nord et
- les marchés de Namounou, Nadiabonli et Kompienga dans la région de l'Est.

Toutefois, des échanges téléphoniques ont permis de collecter des informations dans ces différentes localités avec les enquêteurs des SIM bétail et céréales.

Concernant le remplissage des fiches de collecte de données par les enquêteurs SIM bétail et céréales, certains ont éprouvé des difficultés pour renseigner le canevas par manque de maîtrise technique.

IV. Résultats

4.1. Niveau d'approvisionnement des marchés

4.1.1. Approvisionnement en produits végétaux

- *Céréales*

Le niveau d'approvisionnement en produits agricoles est satisfaisant sur l'ensemble des principaux marchés visités. Sur les marchés ruraux, l'approvisionnement se fait à 80% à travers les stocks producteurs. Sur les marchés urbains, l'approvisionnement est assuré à 90% par les stocks commerçants. L'offre est jugée importante sur les marchés.

Pour les céréales, la disponibilité est très bonne et l'offre est jugée supérieure à celle de l'année passée à la même période. Cette hausse de l'offre serait comprise entre 30 et 75% sur les marchés des zones de production (Régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et des Cascades).

Les circuits d'approvisionnement en céréales n'ont pas changé, comparativement à une année normale. Les flux se font des zones de production (Régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest et de l'Est) vers les zones urbaines et les zones déficitaires (régions du Centre, Plateau Central, Nord, Sahel, ...). Comparativement à la normale, l'offre céréalière est similaire à excédentaire.

Selon les régions, l'offre céréalière est dominée par le maïs (40% et 60%), suivi du sorgho (entre 20% et 30%), du mil (10% et 20%), du riz et du fonio (entre 5% 15%).

- ***Produits de rente***

Pour les produits de rente, une bonne disponibilité a été également observée sur l'ensemble des marchés. Il s'agit principalement du niébé, du sésame, de l'arachide, du soja et du voandzou. L'offre est jugée supérieure à celle de la campagne écoulée, exceptée pour l'arachide qui a connu une légère baisse dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts-Bassins liée aux dernières pluies (octobre, novembre) qui ont endommagé une partie des récoltes. Selon certains acteurs, la hausse de l'offre du niébé pourrait être comprise entre 50 et 100% comparativement à l'année passée. Il a été constaté une bonne disponibilité de la noix de cajou principalement sur le marché de Orodara en ce début de campagne de commercialisation. L'offre pourrait être supérieure à l'an dernier d'environ 30%.

- ***Produits maraîchers***

Une bonne disponibilité en produits maraîchers a été observée sur l'ensemble des marchés. L'offre est dominée par l'oignon, la tomate et le chou.

Dans l'ouest du pays, l'offre, bien que déjà bonne, est jugée inférieure à celle de l'année passée à la même période, du fait du retard accusé dans le démarrage de la campagne sèche à cause des pluies tardives et des difficultés de mobilisation de crédits de campagne. Les acteurs s'attendent néanmoins à une production qui sera supérieure à celle de l'année passée en fin de campagne, car les superficies emblavées et l'engouement de cette année seraient en hausse.

- ***Produits forestiers non ligneux (PFNL)***

Certains PFNL ont été également observés sur les marchés avec une bonne disponibilité. En effet, l'offre des produits comme le tamarin, le soumbala, les graines de néré, le kapok et la poudre de néré est globalement bonne. Toutefois, elle est en faible et en baisse par rapport à la même période de l'année passée, pour les amandes de karité.

4.1.2. Approvisionnement en bétail

Les principaux marchés à bétail sont relativement bien approvisionnés sur l'ensemble du pays, par rapport à l'année passée à la même période. L'offre est dominée par les ovins, les bovins, les caprins et les asins. Toutefois, dans la région du Sahel, les marchés sont assez perturbés par la situation sécuritaire et caractérisés par une baisse de l'affluence et des approvisionnements. Néanmoins, certains commerçants et ménages usent de stratégies d'adaptation diverses pour poursuivre leur activité.

4.1.3. Difficultés liées à l'approvisionnement

Des difficultés majeures liées à l'approvisionnement en produits agricoles n'ont pas été signalées. Cependant, dans les zones de collecte telles que les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun, certains producteurs, non satisfaits des prix d'achat pratiqués, feraient de la rétention de stock. Ces producteurs n'ayant pas produit du coton n'ont pas bénéficié des intrants de la SOFITEX et étaient obligés de se référer aux intrants du marché dont les prix étaient relativement exorbitants. D'autres producteurs par contre, suivant leur stratégie de résilience préfèrent attendre le démarrage de la campagne humide prochaine pour déstocker. Par ailleurs, la collecte dans certaines zones de production comme Toéni (région de la Boucle du Mouhoun) sont difficiles d'accès à cause de l'insécurité.

Pour le bétail, l'insécurité constitue la principale difficulté surtout dans les régions du Sahel et de l'Est.

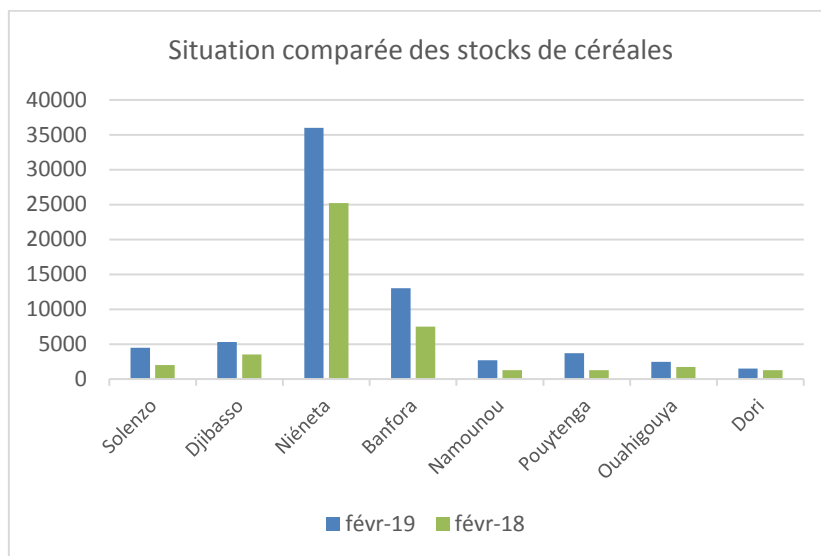
En outre, le mauvais état des routes et les tracasseries routières constituent également des contraintes liées à l'approvisionnement des marchés.

4.2. Niveau des stocks

4.2.1. Stocks commerçants

Le niveau de stock commerçant des céréales est jugé bon en raison d'une production locale satisfaisante. Selon les acteurs des zones de production, la capacité de mobilisation est plus importante comparée à celle de l'année passée. D'octobre 2018 à février 2019, la mobilisation des céréales serait en hausse de 50 à 70% par rapport à l'année passée à la même période. Le graphique ci-dessous donne la situation comparée des stocks de céréales (mil, maïs et sorgho) de quelques commerçants au mois de février sur quelques marchés suivis.

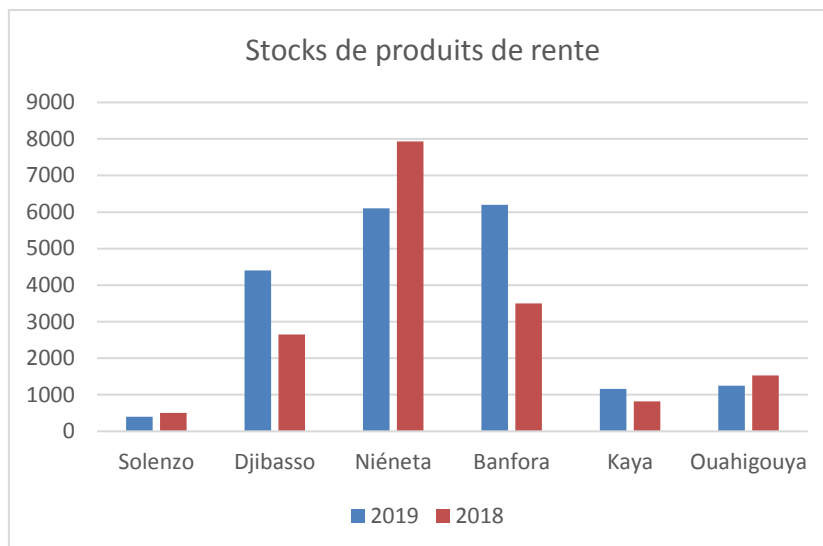
Graphique 1: situation comparée des stocks de céréales (mil, maïs et sorgho) de quelques commerçants de février sur quelques marchés suivis.



La structure des stocks n'a pas véritablement changé comparativement à l'année précédente. On note néanmoins une hausse de la quantité de mil qui est passé de 15% à 20%. Cette augmentation s'explique par le fait que les producteurs ont mis l'accent sur le mil afin de l'utiliser comme produit de rente à la place du coton. De plus, la culture du mil ne nécessite pas beaucoup d'intrants et son prix est rémunérateur. Le maïs demeure la céréale dominante des stocks céréaliers avec 70 à 75% selon les zones.

Concernant les produits de rente, les stocks sont également à un bon niveau mais varient d'une région à une autre. Sur les marchés suivis des régions telles que Banfora, Kaya et Djibasso, les stocks commerçants sont supérieurs à ceux de 2018 à la même période. Sur les marchés de Ouahigouya, de Niéneta et de Solenzo par contre, ces stocks sont en baisse par rapport à l'an dernier. Cette situation est matérialisée par le graphique ci-dessous.

Graphique 2 : situation comparée des stocks de produits de rente



Le niébé et le sésame constituent la plus grande partie des stocks et en constituent environ 70% ; les amandes de karité sont estimées à 15%, l'arachide à 10% ; le soja, les graines de néré et le voandzou représentent 5% de ces stocks.

4.2.2. Stocks institutionnels

Les stocks institutionnels se résument aux stocks de la SONAGESS. A la date du 15 février 2019, le niveau des stocks de la SONAGESS se résume dans le tableau suivant :

Tableau 1 : niveau des stocks de la SONAGESS

DESIGNATION	NATURE	QUANTITE (Tonne)	TOTAL
SNS	Maïs	2 020,700	19 679,700
	Mil	8 216,000	
	Sorgho	9 443,000	
SSAI	Maïs	43 402,050	46 003,050
	Mil	835,850	
	Sorgho	1 765,150	
ARAA	Maïs	660,000	2 264,000
	Mil	660,000	
	Sorgho	800,000	
	Riz local	144,000	
SCR	Riz local	2 223,175	3 104,337
	Niébé	831,462	
	Maïs	49,700	
AA	Riz KR 2016	304,230	304,230
TOTAL		71 355,317	71 355,317

Source : SONAGESS

SNS : Stock National de Sécurité

SSAI : Stock de Sécurité Alimentaire et d'Intervention

SCR : Stock Commercial de Régulation

AA : Aide Alimentaire

ARAA: Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

4.2.3. Stocks communautaires

Le niveau des stocks communautaires est bon et supérieur à l'année passée à la même période.

Dans la région des Hauts-Bassins, le stock de l'Union Provinciale des Producteurs Agricoles (UPPA/HB) est estimé à 1275 tonnes de céréales et est en hausse de 27,5% par rapport à l'année passée à la même période. Quant à l'Union des Groupements de Commercialisation des Produits Agricoles (UGCPA) dans la région de la Boucle du Mouhoun, leur stock disponible est de 1 336 tonnes de céréales et a connu une augmentation de 40% par rapport à l'année passée à la même période.

Le tableau ci-dessous donne la situation comparée des stocks des deux structures.

Tableau 2 : situation comparée des stocks des deux structures

Structures	Céréales	Stocks de 2019	Stocks de 2018	Variation
UPPA/HB	Maïs et sorgho	1 275 tonnes	1 000 tonnes	27,5%
UGCPA/BM	Maïs, sorgho et mil	1 336 tonnes	955 tonnes	40%

Toutefois, dans la région du Nord, la coopérative "Viim Baoré", disposait au 31 décembre 2018 d'une quantité d'environ 675 tonnes de céréales auprès des 269 greniers de sécurité alimentaire (GSA) contre 1675 tonnes l'année dernière. Cela serait dû au fait que les groupements et coopératives membres peinent à faire fonctionner les structures dans un contexte sécuritaire particulièrement difficile dans certaines communes.

4.2.4. Stocks d'aliments bétail

Sur les principaux marchés visités, on note une disponibilité moyenne à faible en SPAI par rapport à l'année passée. Cette situation serait liée selon les commerçants à la faible disponibilité des graines de coton suite à la baisse de la production cotonnière. Des stocks n'ont pas été prépositionnés par l'administration publique contrairement à ce qui avait été fait en 2018.

4.3. Évolution du coût de transport

Dans le cadre de la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux, les principaux moyens de transport utilisés demeurent les camions remorques, les motos tricycles, les charrettes et les véhicules pick-up. Le coût de transport est fonction de la distance à

parcourir, de l'état de la route, de la situation sécuritaire, de la zone de destination, de l'importance de la demande de transport et dans une moindre mesure, du niveau des prix du carburant. Concernant les produits agricoles, les coûts du transport n'ont pas fondamentalement changé mais par endroit on observe une augmentation sur la tonne en raison de l'augmentation du prix du carburant et des délais de route prolongés à cause de la multiplication des postes de contrôle lié à l'insécurité. Le tableau ci-dessous donne la situation comparée des coûts de transport de quelques axes.

Tableau 3 : situation comparée des coûts de transport de quelques axes

Moyens de transport	Provenance/ destination	Coût en février 2019 en tonne	Coût de l'an passé	Coût observé habituellement	Variation annuelle
Remorque de 40 tonnes	Orodara-Bobo	6 500	6 500	6 000	0%
Remorque de 40 tonnes	Dori-Ouaga	12 000	11 000	10 000	9%
Remorque de 10 tonnes	Bittou-Koupela	3 000	3 000	2 500	0%
Remorque de 40 tonnes	Bobo-Gorom	15 000	15 000	13 750	0%
Remorque de 40 tonnes	Kaya-Ouaga	5 500	3 500	5 500	57%

Au titre du transport du bétail, le corridor avec le Bénin est règlementé par une taxe fixe payable au niveau de deux postes de contrôle. Cependant, sur l'axe avec la Côte d'Ivoire, en plus des taxes fixes, les commerçants sont obligés de supporter des charges connexes illicites jusqu'à la frontière, ce qui influe sur le coût de revient pour le transport par tête de bovin de l'ordre de 11,5% du coût d'achat.

4.4. Flux et changements

❖ Flux des produits agricoles

▪ Céréales

Les flux des céréales sont à majorité des flux internes. Ils s'effectuent des zones de productions (régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest, des Cascades, de l'Est) vers des marchés de regroupement et de consommation comme Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Kaya, Pouytenga, Ouahigouya, Dori, Gorom-Gorom, Djibo. Ils sont jugés en baisse à cette période par rapport à l'année passée et cela s'expliquerait par la faiblesse de la demande des ménages due à la bonne production céréalière.

Contrairement à l'année passée, il n'y a pas de flux entrants de maïs de la Côte d'Ivoire et du Bénin vers le Burkina Faso. De même, aucune déclaration sur une entrée de mil malien n'a été enregistrée. Les sorties de céréales sont jugées également faibles et les acteurs dénoncent la difficulté de l'obtention des autorisations d'exportation de céréales (AEC). Un seul commerçant a déclaré avoir envoyé une dizaine de tonnes de mil en Côte d'Ivoire

contre cinq (5) tonnes l'année passée. L'une des causes de la réduction des flux céréaliers est la bonne production enregistrée dans presque tous les pays de la sous-région. Par contre, des flux entrants de maïs blanc en provenance du Ghana et du Togo ont été signalés. Ces flux sont normaux mais en forte baisse par rapport à l'année passée compte tenu de la bonne disponibilité des produits agricoles sur les marchés.

▪ **Produits de rente**

Pour les produits de rente, les flux sont plus intenses que l'année passée à la même période. Ce sont des flux transfrontaliers qui s'opèrent avec les pays voisins à travers les marchés et les postes phytosanitaires de Zecco (Guelwongo), de Léo, de Djibasso, de Koloko, de Bittou, de Cinkansé, de Bobo et de Ouagadougou.

Les flux transfrontaliers signalés sont les suivants :

- **Flux sortants de niébé vers le Mali et le Ghana** : selon les acteurs sur le marché de Djibasso, près de 18 000 tonnes de niébé sont sorties en destination du Mali d'octobre 2018 à février 2019 ;
- **Flux sortants d'arachide vers le Ghana, le Togo et la Côte d'Ivoire** : un commerçant de Bobo estime à 10 camions de 40 tonnes d'arachide par semaine en destination du Ghana et du Togo, contre 7 à 8 l'année passée. Un commerçant de Banfora a déclaré une sortie de près de 2 000 tonnes d'arachide en destination de la Côte d'Ivoire ;
- **Flux sortants de fonio vers le Mali** : A Djibasso, les commerçants ont déclaré une sortie de 30 à 40 tonnes de fonio par jour de marché à destination du Mali contre 10 tonnes l'année passée ;
- **Flux entrants d'arachide et de sésame du Mali** : cette année, les acteurs du marché de Djibasso estiment à près de 5 000 tonnes de sésame et 50 tonnes d'arachide provenant du Mali ;

▪ **Produits maraichers, tubercules et dérivés**

Des flux de produits maraichers, de tubercules et des dérivés ont été observés. Ces flux sont normaux et similaires à l'année passée à la même période.

- **Flux sortants d'oignons vers la Côte d'Ivoire** : environ 400 tonnes ont été enregistrées au niveau du poste phytosanitaire de Bobo Port sec ;
- **Flux sortants de la tomate vers le Ghana** ;

- **Flux sortants de la pomme de terre vers le Ghana et le Niger ;**
- **Flux entrants d'oignons du Niger** : environ 85 tonnes ont été enregistrées par le poste de contrôle phytosanitaire de Kantchari ;
- **Flux entrants d'ignames et gari du Ghana.**

❖ **Flux du bétail**

Les principales destinations restent la Côte d'Ivoire (ovins et bovins) et le Ghana (caprins). On observe un nombre de plus en plus croissant de flux entrants de petits ruminants du Niger vers les marchés de Dori puis ensuite vers Kaya, Youba et Djibo.

Les flux entrants du Mali, notamment les caprins, sont réduits par rapport à la normale et à l'année passée au regard de la dégradation de la situation sécuritaire dans ces zones de collecte.

Le marché de Tanghin, consacré surtout aux petits ruminants, est approvisionné en grande partie par les animaux venant de Djibo, de Dori, de Gorom-Gorom et de Fada. Dans une moindre mesure, l'approvisionnement est fait à partir des marchés de Kaya, de Mogtédou, de Yilou, de Markoye, de Titao et de Korsimoro.

Sur le marché à bétail de Nadiabonli dans la région de l'Est, le bétail provient de Kantchari, Namounou, Napoali, Diapaga et vont à destination de Fada, Niger et du Nigeria.

❖ **Conséquences sur les prix et les offres**

La faiblesse de flux sortants de céréales entraîne une hausse de l'offre sur le marché national contre une faible demande au regard de la bonne disponibilité des stocks ménages. Cette situation impacte sur les prix des céréales qui sont à un niveau bas sur les marchés. Cela n'incite pas les producteurs à vendre aux prix non rémunérateurs proposés par les commerçants.

L'une des insuffisances liées aux flux seraient la difficulté de capter les quantités réelles des flux entrants et sortants au niveau des postes phytosanitaires et vétérinaires. Cela s'expliquerait par une insuffisance d'appui des services des douanes aux structures de contrôles phytosanitaires et vétérinaires au niveau de certaines frontières.

4.5. Demande

❖ **Ménages et institutions**

La demande actuelle des ménages en céréales de base est faible par rapport à l'année passée mais reste typique par rapport à la normale. Dans les zones de concentration des déplacés internes, ces derniers commencent à s'approvisionner en céréales sur le marché (régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel).

La demande en produits de rente est jugée satisfaisante par les commerçants et particulièrement en hausse pour le sésame par rapport à la moyenne. Concernant les produits maraîchers, la demande en pomme de terre est essentiellement nationale.

Quant à la demande institutionnelle, aucun appel d'offre n'a encore été lancé par la SONAGESS. Toutefois, des prévisions de reconstitution des stocks publics sont de l'ordre de 77 550 tonnes (mil, maïs, sorgho, riz, niébé) (Voir annexe), toute chose qui pourrait relancer la demande.

❖ **Bétail/aliment bétail**

La demande d'animaux sur les marchés des régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord reste peu satisfaisante car dans l'ensemble, les taux de vente sont en-dessous de 80%. Les taux de vente les plus bas sont enregistrés sur le marché de Kaya pour les ovins (66%) et les bovins (69%), de Gorom-Gorom et de Youba pour les bovins (68% et 54% respectivement). Néanmoins pour les caprins, la demande interne et externe (vers le Ghana) est plus importante avec des taux de vente allant de 76% sur le marché de Gorom-Gorom à 97% sur le marché de Youba. La fréquentation par les acheteurs ghanéens est régulière en dépit de la situation sécuritaire et de la fluctuation permanente du taux de change "cedi" par rapport au franc CFA.

Sur le marché de Bobo-Coloma, la demande peut être jugée en hausse pour ce qui concerne les bovins. Comparée à celle de l'année passée, cette demande subit une variation de 12,5%. Au niveau de Bobo abattoir, la variation est également positive pour les ovins et les caprins qui ont connu respectivement une demande de 1 848 têtes en janvier 2018 contre 3 071 en janvier 2019 (soit une variation de 66%) et 1 990 en janvier 2018 contre 3 359 en janvier 2019 (soit une variation de 68%).

Sur les marchés de Djibasso et de Bena, la demande est également jugée forte pour les petits ruminants à l'instar de celle des bovins.

En revanche, sur les marchés de Fada N'Gourma et de Nadiabonli, la demande est en baisse comparativement à celle de l'année passée à la même période. Cette baisse pourrait s'expliquer par une diminution du nombre d'acheteurs étrangers (cas du Nigéria et de la

Cote d'Ivoire sur le marché de Bittou), de la baisse du pouvoir d'achat des ménages et de l'insécurité. Il y a aussi la dépréciation du Cedis qui fait que les exportations vers le Ghana se font timidement par les acteurs locaux.

Par exemple, dans les marchés de Fada et de Nadiabonli, la baisse de la demande a entraîné une baisse des prix de 15% au niveau des bovins. Cette situation est également observée sur les marchés de Tanghin et de Ouaga-abattoir du fait de la non fréquentation des principaux acheteurs que sont les Ghanéens qui vont parfois jusque dans les marchés de l'intérieur du pays pour s'approvisionner.

4.6. Analyse de la main d'œuvre

Il y a une bonne disponibilité de la main d'œuvre dans toutes les régions tant sur les sites maraichers que sur les marchés. Au niveau des sites maraichers, elle est sollicitée dans toutes les phases de la production (de la mise en place des pépinières à la récolte) et le coût de la main d'œuvre varie selon la nature et la qualification mais est resté inchangé par rapport à l'année dernière. La main d'œuvre saisonnière par exemple varie de 75 000 F CFA (main d'œuvre non qualifiée) à 100 000 F CFA (main d'œuvre qualifiée) dans les régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel. Pour celle ponctuelle, le coût de la récolte pour une caisse de tomate est de 1000 F CFA et 100 F CFA pour 5 Kg de haricot vert.

Pour les opérations d'achat et de vente au niveau des marchés des produits agricoles, la main d'œuvre est sollicitée dans les activités de manutention (chargement et déchargement), de vannage, de triage, de pesée.... Les coûts liés à ces activités n'ont pas évolué comparativement à l'année dernière.

4.7. Prix des principaux produits agricoles et du bétail

❖ Prix des produits agricoles

➤ Céréales

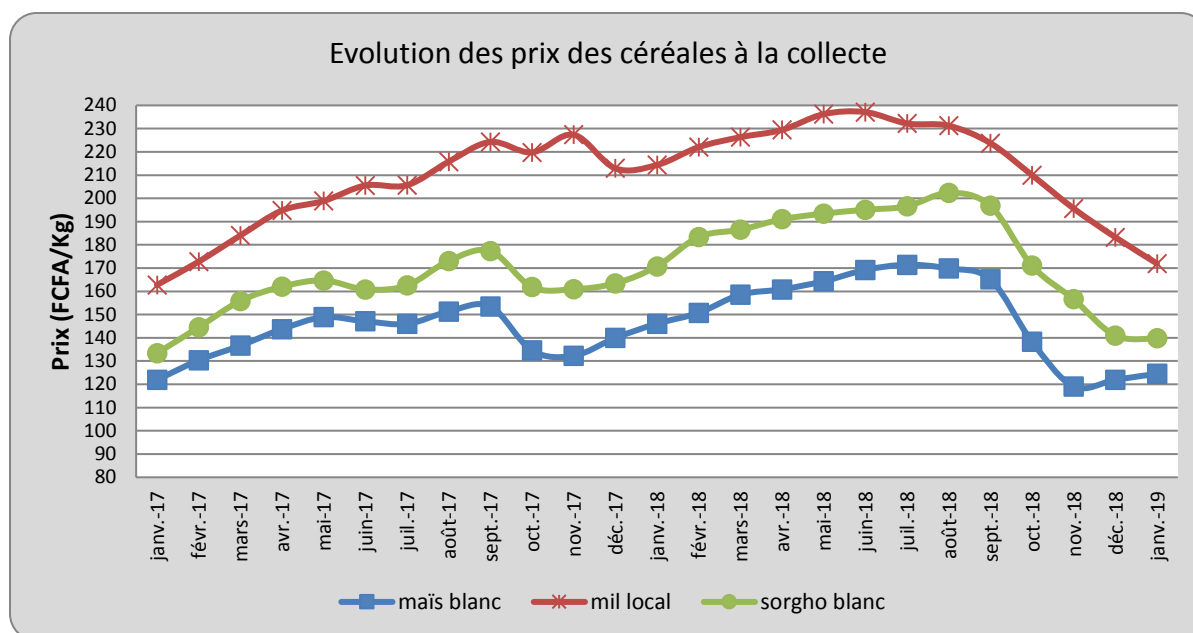
Les prix des céréales de base sont jugés abordables par les acteurs du marché. Effet, le niveau des prix est en baisse comparativement à l'année passée à la même période sur l'ensemble des marchés. Cette baisse s'explique par l'offre importante des céréales contre la baisse de la demande sur les marchés.

Les prix les plus bas se retrouvent sur les marchés des régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et des Cascades avec des moyennes du sac de 100 kg de 11 500 FCFA pour le maïs, de 12 000 FCFA pour le sorgho et de 15 500 FCFA pour le mil.

Quant aux prix les plus élevés, ils se retrouvent sur les marchés des régions du Sahel et du Nord avec des moyennes de 15 000 FCFA le sac de 100 kg de maïs, de 16 000 FCFA pour le sorgho et de 18 500 FCFA pour le mil.

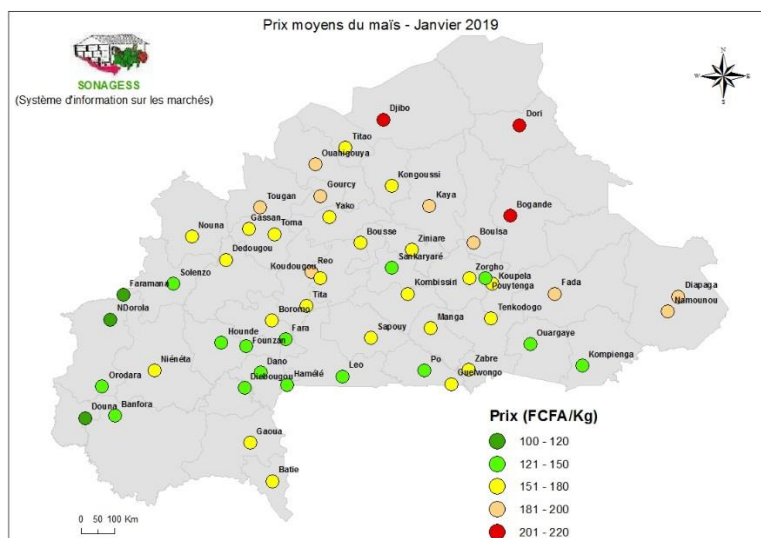
En se basant sur les prix au kilogramme, une évolution normale des prix est observée sur le plan national. Une chute normale des prix dès le mois d'octobre correspondant à la période de récolte sera signalée.

Graphique 3: évolution des prix des céréales à la collecte



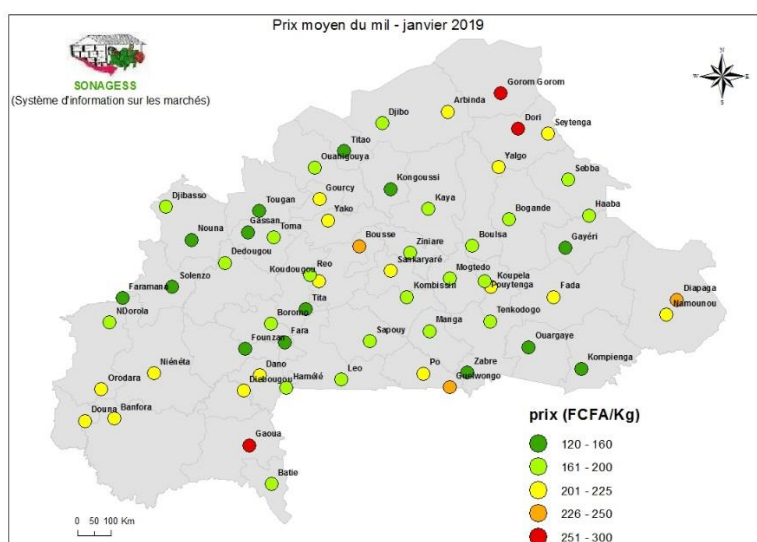
Source : SONAGESS

Sur les marchés de collecte, les prix moyens de janvier 2019 étaient de 125 FCFA pour le maïs, 140 FCFA pour le sorgho et 172 FCFA pour le mil. Par rapport à l'année passée à la même période, ces prix sont en baisse de 15% pour le maïs, de 18% pour le sorgho et de 20% pour le maïs. Comparativement à la moyenne quinquennale, ces prix sont stables.



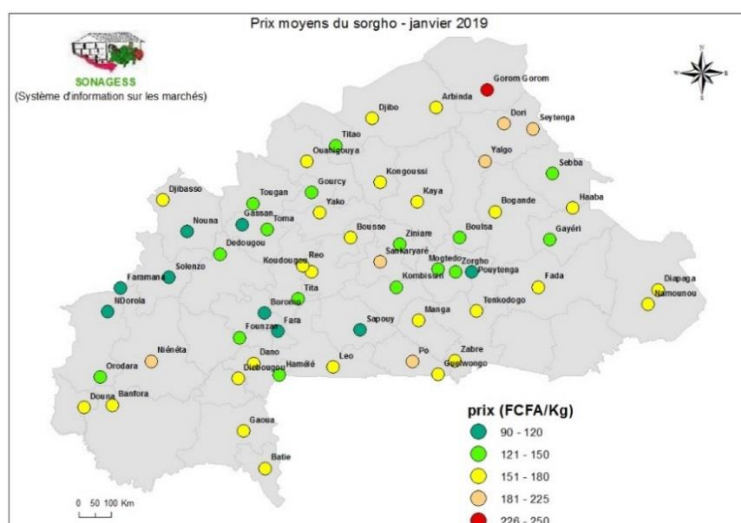
Carte 1: Niveau des prix du maïs (FCFA/Kg)

Le prix moyen du maïs de janvier 2019 est compris entre 109 et 220 FCFA le kg. Le prix le plus faible a été observé sur les marchés de Douna, de N'Dorola et Faramana et le plus élevé sur les marchés de Djibo, de Dori et de Bogandé.



Carte 2: Niveau des prix du mil (FCFA/Kg)

Le prix moyen du mil est compris entre 120 et 300 FCFA le kg. Les prix les plus faibles sont disparates et ont été relevés sur les marchés de Kompienga, de Gayéri, de Nouna, de Titao et de Guelwongo. Les plus élevés ont été enregistrés sur les marchés de Gaoua, de Dori et de Gorom-Gorom.



Carte 3: Niveau des prix du sorgho (FCFA/Kg)

Le prix moyen du sorgho se négociait entre 90 et 250 FCFA le kg. Les plus faibles prix ont été enregistrés sur les marchés de Pouytenga, de Sapouy, de Solenzo, de N'Dorola et de Fara. Le prix le plus élevé s'est retrouvé sur le marché de Gorom-Gorom.

➤ Produits de rente et produits maraichers

Le prix du sac de 100 kg de niébé se négociait entre 25 000 FCFA et 32 000 FCFA en janvier 2019 en fonction du marché. Ces prix ont connu des baisses comprises entre -10 et -20% par rapport à l'année passée à la même période. Cette baisse est principalement due à la bonne production enregistrée. Par rapport à la moyenne quinquennale, ces prix sont demeurés quasi stables.

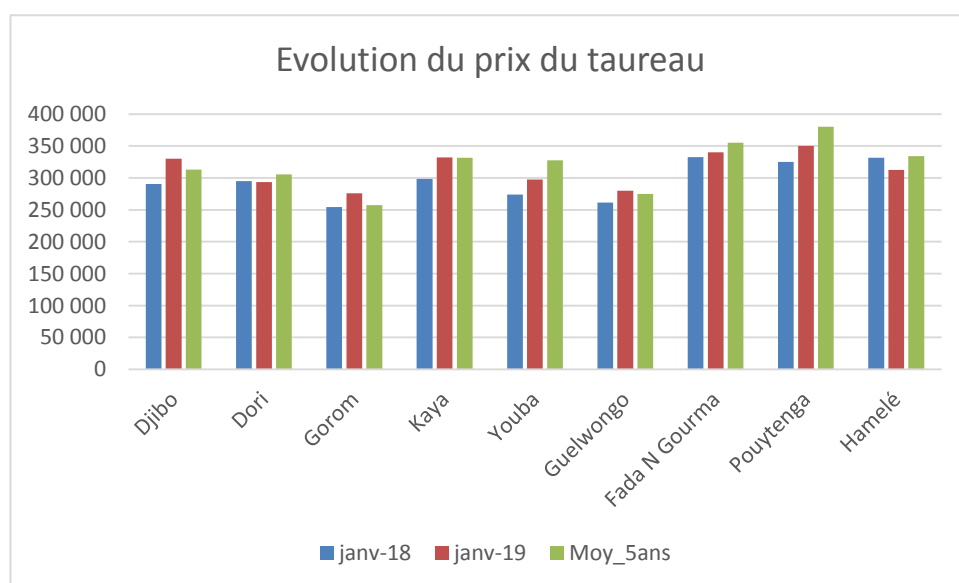
Les prix des produits maraichers ont connu une légère hausse en début février 2019 comparativement au mois de février 2018. Le filet d'oignons de 25 kg se négociait à 10 000 FCFA contre 8 000 FCFA l'année passée à la même période. Cette hausse de prix est due à un retard de production occasionné par le prolongement des pluies.

❖ Prix du bétail et des aliments bétail

➤ Taureau

Les prix moyens du taureau sont restés stables par rapport à l'année passée dans la quasi-totalité des marchés visités. Comparativement à la moyenne quinquennale de la même période, on enregistre une quasi stabilité (respectivement de -1 et -2 %) du prix des bovins sur le marché de Bobo Colma et Bobo abattoir. Sur le marché de Colma, le prix des bovins connaît une légère hausse (4%).

Graphique 4: évolution du prix du taureau en FCFA



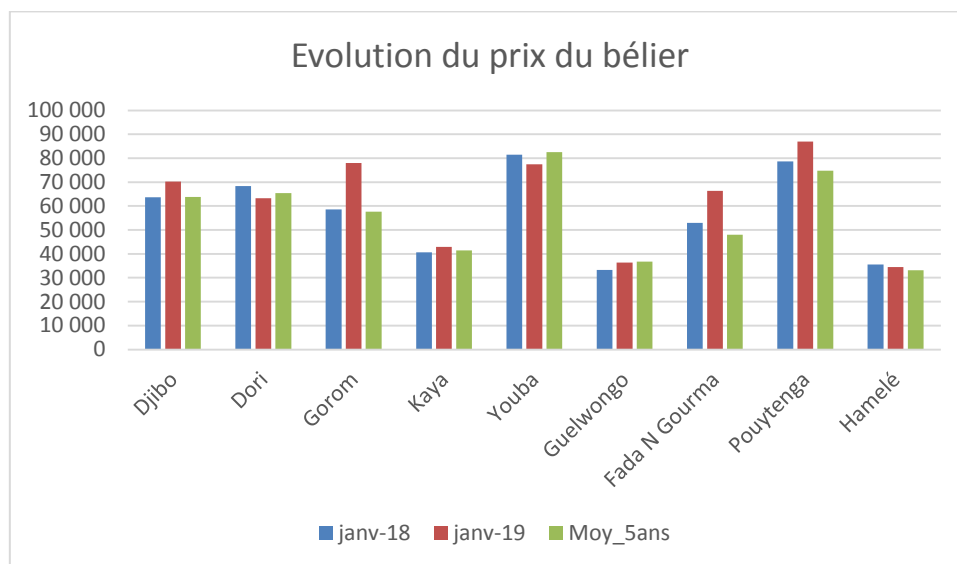
Source : DGESS/MRAH

Cette stabilité s'expliquerait par la faiblesse de la demande extérieure liée à la saturation du marché ivoirien en gros ruminants et la dépréciation du Naira nigérian et du Cedi ghanéen par rapport au francs CFA.

➤ **Bélier**

Concernant les prix du bélier, la tendance est à la stabilité sur les principaux marchés aussi bien par rapport à l'année passée qu'à la moyenne quinquennale, sauf le marché de Gorom-Gorom qui a enregistré une hausse de 33% par rapport à l'année dernière à la même période et 35% par rapport à la moyenne quinquennale.

Graphique 5: évolution du prix du bélier en FCFA

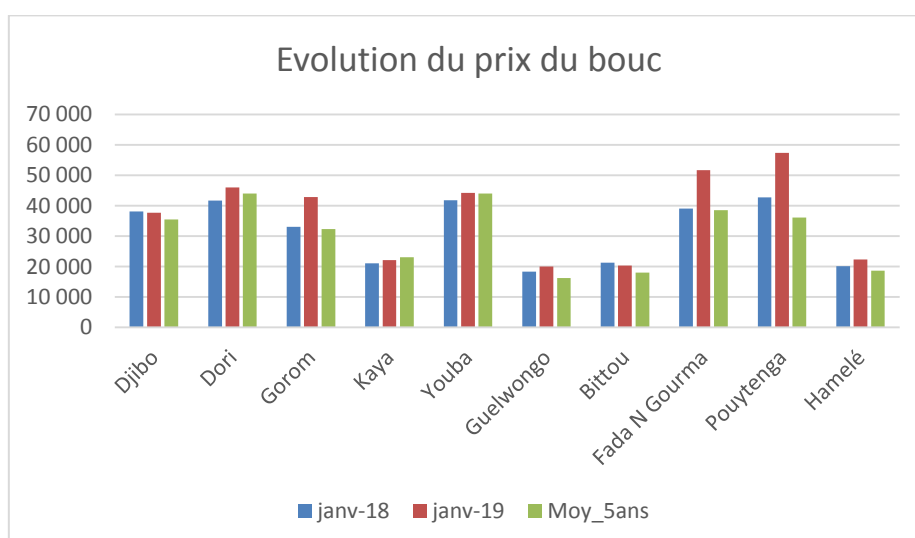


Source : DGESS/MRAH

La variation du prix de bélier sur le marché de Gorom-Gorom s'expliquerait par une hausse de la demande de la Société minière Essakane.

➤ **Bouc**

Graphique 6: évolution du prix du bouc en FCFA



Source : DGESS/MRAH

La tendance à la stabilité des prix du bouc par rapport à l'an passé et à la moyenne quinquennale est enregistrée sur les marchés sauf ceux de Gorom-Gorom, de Fada N' Gourma et de Pouytenga qui affichent une hausse respective de 30%, de 32% et de 34% par rapport à l'année dernière et 33%, 34% et 59% par rapport à la moyenne quinquennale.

La hausse du prix du bouc enregistrée sur le marché de Gorom-Gorom s'expliquerait par la forte demande des sociétés minières Essakane. En revanche, la hausse du prix de cette catégorie de caprins sur les marchés de Pouytenga et de Fada N'Gourma serait liée selon les commerçants à la demande béninoise dont sa viande fait l'objet d'une emprise extraordinaire.

➤ **Aliments bétail**

Le prix du SPAI (sac de 50 Kg de tourteau de coton) est en légère hausse par rapport à l'an passé et varie entre 8 500 et 9 000 FCFA dans les zones d'approvisionnement. Toutefois, il est constaté une hausse atypique (8 500 FCFA) au niveau de la région du Sahel par rapport à la normale.

4.8. Termes de l'échange bétail/céréales

Tableau 4 : calcul des termes de l'échange

Marchés	Prix bétail en FCFA		Prix du kg de céréale en FCFA		TDE	TDE_Moyen	Var_TDE
	Fév-2019	Moy_5ans	Fév-2019	Moy_5ans			
Djibo	37 667	35 510	180	191	2,1	1,9	12%
Dori	45 958	43 940	250	239	1,8	1,8	0%
Gorom	42 833	32 303	238	252	1,8	1,3	40%
Kaya	22 125	23 085	154	180	1,4	1,3	12%
Youba	44 179	43 970	198	208	2,2	2,1	5%

Source : DGESS/MRAH

Au regard du niveau du prix des céréales, le tableau ci-dessus donne les termes de l'échange bétail/céréale sur quelques marchés. Ces TDE sont en faveur de l'éleveur car permettent à celui-ci d'avoir au moins 150 kg de mil en vendant un bouc sahélien ou 100 kg de sorgho en vendant un bouc mossi. Ils sont aussi supérieurs à la moyenne sauf sur le marché de Dori où il est observé une stabilité.

4.9. Situation alimentaire

La situation alimentaire des ménages est globalement satisfaisante au regard de la bonne disponibilité des stocks paysans. Selon les producteurs, elle est meilleure à celle de l'année dernière et les stocks de la plupart d'entre eux pourraient couvrir leurs besoins céréaliers jusqu'à la prochaine campagne. La majorité des ménages arrivent à assurer au moins deux repas par jour et l'alimentation de certains ménages est améliorée par la consommation des produits maraîchers.

Toutefois, certains ménages vulnérables des communes à risque et de certaines communes de la région de la Boucle du Mouhoun notamment celles de Sanaba, de Kouigny et de Toma auraient des stocks moins importants. Cela pourrait accroître leurs dépendances aux marchés d'ici deux ou trois mois.

Les principales activités génératrices de revenus menées par les ménages pour faire face à certaines dépenses sont la vente des produits maraîchers et des cultures de rente, la vente d'animaux, l'orpaillage (le gramme d'or coûte 25 000 F CFA sur les sites), la main d'œuvre salariale liée aux activités de maraichage, le petit commerce, etc.

La bonne disponibilité en eau permettra aux ménages qui pratiquent le maraichage d'améliorer leurs revenus à la faveur de la grande production qui interviendra le mois prochain, si toutefois la demande d'acheteurs étrangers est bonne.

Concernant la situation pastorale, elle est jugée moyenne à faible dans l'ensemble. Le fourrage naturel fauché et les résidus de récoltes continuent de satisfaire l'alimentation du bétail. Ces aliments s'avèrent insuffisants au regard des besoins du bétail pour les mois à venir. Cette situation est exacerbée non seulement, par les feux de brousse qui ont ravagé des aires de pâtures au grand Ouest (Cascades, Sud-Ouest et Hauts-Bassins) mais aussi par une création ou extension démesurée des champs d'anacardes et du jardinage. Sur le plan de la transhumance, des départs précoces des animaux sont signalés dans les régions du Centre-Est, du Centre-Sud (1729 bovins et 500 ovins) des Cascades (1500 bovins) et des Hauts-Bassins vers la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali.

4.10. Perspectives

❖ Offre

D'une manière générale, l'offre des produits agricoles sur les marchés pourrait connaître une stabilité voire une légère baisse au cours des prochains mois. La disponibilité sera bonne jusqu'à la période de soudure malgré la baisse saisonnière des stocks. Avec la

campagne de commercialisation de la noix de cajou qui débute, une hausse de l'offre de 30% de la noix de cajou est attendue sur les marchés des Hauts-Bassins et des Cascades. De même, avec le pic de la production maraichère entre février et mars, la vente des produits maraichers, permettra aux producteurs de conserver leur stock de céréales pendant quelques mois encore. Ce qui réduirait légèrement l'offre céréalière sur les marchés qui sera tout de même à un bon niveau.

❖ ***Demande***

Avec l'amenuisement progressif des stocks paysans, la demande des ménages en céréales connaîtra une augmentation les mois à venir. Celle en mil sera forte courant mai-juin à cause du mois de carême. La demande institutionnelle pourrait connaître également une hausse avec la reconstitution des stocks de la SONAGESS.

La demande au niveau du bétail liée à la fête de Ramadan connaîtra une hausse en pleine période de soudure pastorale ce qui pourrait engendrer une hausse des prix des animaux malgré un état d'embonpoint moyen à mauvais du bétail.

La demande en SPAI sera forte à cause de la soudure pastorale et de la présence du troupeau des personnes déplacées.

❖ ***Prix***

Les prix des produits agricoles connaîtront probablement des hausses progressives d'ici à la période de soudure. Ces hausses seront normales car liées à une réduction des stocks ménages et une hausse de la demande sur les marchés. Malgré les hausses, les prix demeureront inférieurs à ceux de l'année passée et à la moyenne quinquennale.

Le prix du mil pourrait connaître la plus forte hausse avec la période du carême musulman en juin.

Au regard de la faiblesse de l'offre des SPAI au niveau des unités de production, cette situation va créer plus de la spéculation et les niveaux des prix pourraient connaître une hausse atypique sur la place du marché.

4.11. Principales contraintes identifiées dans la chaîne de commercialisation

- **L'insécurité**

Plusieurs contraintes entravent la commercialisation des produits agricoles dans les différentes régions. La principale contrainte demeure l'insécurité qui crée une psychose entraînant une réduction considérable de la mobilité des personnes. Cette situation a conduit à la suspension d'un certain nombre de marchés dans la région de la Boucle du

Mouhoun, ce qui a limité l'accessibilité des produits de ces localités pour l'approvisionnement des centres urbains. L'insécurité a donc entraîné une diminution drastique du nombre des acheteurs venant du Nord et surtout du Sahel.

Certains marchés des communes frontalières des régions du Nord et du Sahel avec le Mali sont perturbés en raison de la situation sécuritaire et cela s'est traduit par une fermeture de marchés mais aussi par un fonctionnement au ralenti avec des marchés moins fréquentés par les commerçants et les ménages.

L'approvisionnement de certains marchés en céréales et produits de rente ainsi que l'offre en petits ruminants sont perturbés au regard de l'insécurité grandissante de ces derniers mois.

- **Le mauvais état des routes**

A cela s'ajoute le mauvais état des routes qui engendre une baisse importante du nombre de véhicules de transport sur ces axes et la multiplication des postes de contrôles pour des questions sécuritaires, ce qui contribue à augmenter les délais de livraison des céréales depuis les zones de collecte. Cela entraîne par conséquent une augmentation de 10 à 30% du coût du transport des marchandises.

- **La faible demande institutionnelle**

Par ailleurs, il convient de signaler la faible demande globale des produits céréaliers, la difficulté d'accès au marché institutionnel, la faible capacité financière des petits commerçants. Le manque d'information relative aux achats institutionnels par certains commerçants ne leur permet pas de participer aux appels d'offre.

- **La faible capacité des infrastructures de stockage**

Au titre du stockage, l'insuffisance d'infrastructures joue négativement dans la collecte des céréales. Les frais de location d'autres magasins entraînent des charges supplémentaires dans le circuit de commercialisation car les magasins disponibles ne permettent pas toujours de contenir tous les stocks disponibles.

- **L'indisponibilité des SPAI**

Dans le domaine de l'élevage, la faible disponibilité des graines de coton a engendré une hausse des prix des SPAI de l'avis des commerçants. La hausse des prix du carburant et les tracasseries routières pour le transport du bétail surtout sur le corridor avec la Côte d'Ivoire sont également des facteurs défavorables à l'activité commerciale. Il faut aussi

noter l'absence des Ghanéens sur les marchés bétail qui sont pourtant les principaux acheteurs, due à la baisse du cours du cedi.

- **La difficulté d'écoulement des produits maraichers**

Au niveau de la production maraîchère, l'absence d'unité de transformation des produits maraîchers entraîne une mévente, surtout des produits hautement périssables comme la tomate, à travers des achats bord champs à des prix peu rémunérateurs aux producteurs. Un des faits marquants est la difficulté de conservation pendant une longue période de certains produits maraîchers (tomate, oignon et pomme de terre) en raison de la forte utilisation des engrais chimiques lors de la production.

V. Conclusion générale et recommandations

D'une manière générale, les marchés sont bien approvisionnés par les commerçants et les ménages en céréales, en produits de rentes, en produits maraichers, en PFNL et en bétail malgré la situation sécuritaire préoccupante qui perturbe le fonctionnement des marchés. L'offre des céréales et des produits de rente sur les marchés est jugée supérieure à celle de l'année dernière au regard de la bonne production enregistrée. La demande est quant à elle assez faible, surtout pour les céréales. Les flux internes et externes de produits céréaliers et du bétail sont globalement normaux.

Les prix des principales céréales sont relativement abordables, mais assez peu rémunérateurs pour les producteurs. Sur le plan pastoral, le niveau des prix des SPAI est déjà élevé mais pourrait connaître des fortes hausses comparativement à la moyenne quinquennale avec la demande en SPAI qui sera accrue pendant les mois de soudure pastorale.

Au regard de ce constat, les recommandations suivantes ont été formulées :

A l'endroit du Ministère en charge de l'agriculture et ses partenaires

- ❖ renforcer la veille sur le fonctionnement des marchés de céréales dans les zones frontalières et dans les zones de forte concentration des déplacés (dispositif de suivi à distance des marchés des zones déclarées en état d'urgence) ;
- ❖ ouvrir des points de vente de céréales aux populations vulnérables à prix subventionné à partir du mois d'avril 2019 dans les communes à risque ;

- ❖ mener des activités de sensibilisation sur la nutrition au regard de la bonne production en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- ❖ renforcer les activités de vulgarisation et d'appui-conseil agricole et pastorale (utilisation rationnelle des intrants agricoles, le respect des itinéraires techniques...);
- ❖ promouvoir le warrantage et le stockage/conservation des produits agricoles.

A l'endroit du Ministère en charge des ressources animales et ses partenaires

- ❖ mettre à la disposition des éleveurs des SPAI à prix subventionné dans les plus brefs délais prioritairement dans les zones à déficit fourrager ;
- ❖ renforcer la veille sur les marchés des SPAI afin de mieux résorber les distorsions.

A l'endroit du gouvernement et ses partenaires

- ❖ renforcer les contrôles au niveau des postes phytosanitaires et vétérinaires pour mieux capitaliser les flux des produits agro-sylvo-pastoraux au niveau des frontières ;
- ❖ renforcer la collaboration entre les structures de contrôle à la frontière (poste phytosanitaire et poste vétérinaire) avec la Douane ;
- ❖ renforcer la lutte contre les tracasseries routières.